



Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 28 mars 2019

n° 049-19 C

Objet : RD - Approbation des budgets primitifs 2019

- date de convocation le 22 mars 2019
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille dix-neuf, le jeudi vingt-huit mars à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Challes-les-Eaux, espace Bellevarde, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Grand Chambéry.

étaient présents : 58

Aillon-le-Jeune	Emmanuelle Andrevon
Aillon-le-Vieux	Christian Gogny
Arith	Pierre Gerard
Barberaz	David Dubonnet - Yvette Fetaz
Barby	Catherine Chappuis
Bassens	
Bellecombe-en-Bauges	Jean-Luc Berthelay
Challes-les-Eaux	Julien Donzel
Chambéry	Josiane Beaud - Driss Bourida - Françoise Bovier-Lapierre - Aloïs Chassot - Nathalie Colin-Cocchi - Jean-Claude Davoine - Xavier Dullin - Henri Dupassieux - Marie-José Dussauge - Mustapha Hamadi - Muriel Jeandet - Delphine Julien - Sylvie Koska - Bernadette Laclais - Claudette Levrot-Virot - Françoise Marchand - Christian Papegay - Pierre Perez - Patrick Roulet - Isabelle Rousseau - Jean-Pierre Ruffier - Walter Sartori
Cognin	Jean-Pierre Beguin - Suzanne Boucher - Florence Vallin-Balas
Curienne	
Doucy-en-Bauges	Marie Perrier
Ecole	Annick Bonniez
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton
Jarsy	Pierre Duperier
La Compôte	
La Motte-en-Bauges	
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Christiane Boisselon - Denis Callewaert - Pascal Mithieux - Anne Routin
La Ravoire	Frédéric Bret - Marc Chauvin - Jean-Michel Picot - Françoise Van Wetter
La Thuile	Dominique Pommat
Le Châtelard	Pierre Hemar
Le Noyer	
Les Déserts	Michel André
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Leysse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	
Sainte-Reine	
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Bernard Januel
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Louis Caille
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	
Vérel-Pragondran	
Vimines	Lionel Mithieux

conseillers excusés ayant donné pouvoir : 16

de Philippe Bard à Aloïs Chassot - de Céline Barniaudy à Michel Dyen - de Jean-Benoît Cerino à Bernadette Laclais - de Jean-Pierre Coendoz à Dominique Pommat - de Michel Dantin à Josiane Beaud - de Christine Dioux à Christian Papegay - de Jean-Pierre Fressoz à Pierre Hemar - de Daniel Grosjean à Julien Donzel - de Anne Manipoud à Driss Bourida - de Dominique Mornand à Isabelle Rousseau - de Benoit Perrotton à Jean-Maurice Venturini - de Dominique Saint-Pierre à Muriel Jeandet - de Bruno Stellan à Brigitte Bochaton - de Alain Thieffenat à Sylvie Koska - de Alexandra Turnar à Xavier Dullin - de Sylvie Vuillemet à Luc Berthoud

conseillers excusés : 8

François Blanc - Stéphane Bochet - Albert Darvey - Philippe Dubonnet - Jérôme Esquevin - Philippe Gamen - Luc Meunier - Damien Regairaz

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 28 mars 2019

délibération n° 049-19 C

objet **RD - Approbation des budgets primitifs 2019**

Jean-Marc Léoutre, vice-président chargé des finances, des transferts de charges, de l'organisation des services et du droit des sols, présente les projets de budgets primitifs 2019 :

- le budget général,
- les deux budgets annexes (transports et ordures ménagères des Bauges),
- les deux budgets distincts (régies de l'eau potable et de l'assainissement collectif et non collectif).

Ces projets ont reçu un avis favorable des différentes commissions.

Le montant du budget primitif 2019 est de 170 914 669,18 € pour le budget général.

Il s'équilibre par section en dépenses et en recettes à :

- 107 830 039 € pour la section de fonctionnement,
- 63 084 630,18 € pour la section d'investissement.

Le budget annexe transports est de 32 854 450,40 €.

Il s'équilibre par section en dépenses et en recettes à :

- 29 435 616,40 € pour la section de fonctionnement,
- 3 418 834 € pour la section d'investissement.

Le budget annexe ordures ménagères des Bauges est de 1 018 150 €.

Il s'équilibre par section en dépenses et en recettes à :

- 717 150 € pour la section de fonctionnement,
- 301 000 € pour la section d'investissement.

Le budget distinct de la régie de l'eau potable est de 25 383 777 €.

Il s'équilibre par section en dépenses et en recettes à :

- 15 735 277 € pour la section de fonctionnement,
- 9 648 500 € pour la section d'investissement.

Le budget distinct de la régie de l'assainissement collectif et non collectif est de 24 722 794 €.

Il s'équilibre par section en dépenses et en recettes à :

- 17 025 794 € pour la section de fonctionnement,
- 7 697 000 € pour la section d'investissement.

Vu les articles L.1612-1 à 20 du code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis de la commission des finances du 19 mars 2019,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à la majorité par 65 voix Pour et 9 voix Contre :

Article 1 : **approuve** les budgets primitifs 2019 par chapitre pour le budget général et les budgets annexes et distincts, avec des opérations individualisées pour le budget général et le budget annexe ordures ménagères des Bauges en section d'investissement, les montants des budgets étant fixés comme indiqué ci-dessus et conformément au rapport de présentation joint.

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 049-19 C

Objet de l'acte : RD - Approbation des budgets primitifs 2019

Thème Préfecture : 7 - Finances locales 1 - Decisions budgetaires 2 - Budget primitif 2 - Délibération approuvant le vote du budget primitif

Date de l'acte : 28 mars 2019

Annexe(s) : Rapport

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20190328-lmc1H21855H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H21855H1

Date de transmission en Préfecture : 08 avril 2019

Date de réception en Préfecture : 08 avril 2019